



Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur Concours de Tir en salle 2x18m

Concours du mercredi 16 octobre 2024

Horaires de départ	Départ 1
Ouverture Greffe	20H45
Inspection du matériel	20h55
Entraînements 3 volées	21h00
Début du Tir	21h15
Rythme des Tirs	AB

ACCÈS A LA SALLE :

Coordonnées GPS :48°03'43.2"N 1°30'39.6"W

Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la
sortie de Domloup)

Tarifs concours :

Jeunes : 6 euros

Adultes : 8 euros

Inscriptions avant le 13 octobre 2024 12h00

Inscriptions par formulaire Google Forms

<https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhAQKtT6>

en cas de dysfonctionnement Mail :

chalmelarnaud35@gmail.com

Règlement sur place le jour du concours.

Pas de règlement par CB





Concours du mercredi 16 octobre 2024

Règlement du concours :

Le club des Archers de Saint loup se réserve le droit d'annuler le départ si le nombre de participants n'est pas atteint.

Les places sont limitées à 22 archers.

1. Rythme des Tirs AB.
2. Pause de 15 minutes entre les deux séries.
3. Pas de Buvette.
4. La compétition se déroulera sur blason trispots. Les archers voulant tirer sur monospot devront IMPERATIVEMENT le mentionner sur le formulaire d'inscription dans la case Trispots (O/N) en cochant N.

Attention:

- Lors de votre inscription un mail de vos réponses vous sera renvoyé automatiquement
 - En cas d'un grand nombre de demandes, le club des Archers de Saint loup se réserve le droit de réaliser une sélection des archers inscrits
 - Votre inscription sera alors prioritaire sur le mercredi 20/11/2024.
- Un mail de validation de votre départ sera envoyé après le 13 octobre 2024**

Inscriptions avant le 13 octobre 2024 12h00

Inscriptions par formulaire Google Forms

<https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhAQKtT6>

En cas de dysfonctionnement Mail :

chalmelarnaud35@gmail.com

Règlement sur place le jour du concours.

Pas de règlement par CB





Concours du mercredi 16 octobre 2024

<u>Blasons</u>	<u>Arc Classique</u>	Ø 40cm ou Trispots verticaux	U18 à Séniors 3
		Ø 60cm ou Trispots verticaux	U13 à U15
	<u>Arc à Poulie</u>	Trispots verticaux Ø 40cm	U18 à Séniors 3
	<u>Arc Nu</u>	Ø 40cm ou Trispots verticaux	U21 à Séniors 3
		Ø 60cm ou Trispots verticaux	U18

Licence avec photo ou pièce d'identité.

Chaussures de sport obligatoires, tenue selon l'article I.C.12 du règlement sportif F.F.T.A. en vigueur

Inscriptions avant le 13 octobre 2024 12h00

Inscriptions par formulaire Google Forms

<https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhAQKtT6>

En cas de dysfonctionnement contacter par mail :

chalmelarnaud35@gmail.com

Règlement sur place le jour du concours.

Pas de règlement par CB

Information:

sur vos droits « Informatique et Libertés »

Voir page 4



Concours du mercredi 16 octobre 2024

Les informations recueillies dans le Formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Chalmel Arnaud membre du bureau des archers de Saint-Loup.

La base légale du traitement des données est "Compétitions".

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être renseignées.

Dans le cas contraire, l'inscription au concours ne sera pas prise en compte.

Les données collectées seront conservées pendant la saison

2023/2024 et transmises uniquement à : chalmelarnaud35@gmail.com

Vous pouvez demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement.

Vous pouvez, à tout moment :

- Retirer votre consentement au traitement de vos données.
- Vous opposer au traitement de vos données.
- Exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Les informations recueillies dans le formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter M. chalmel Arnaud, membre du bureau des archers de Saint Loup.

Mail : achalmel@hotmail.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

